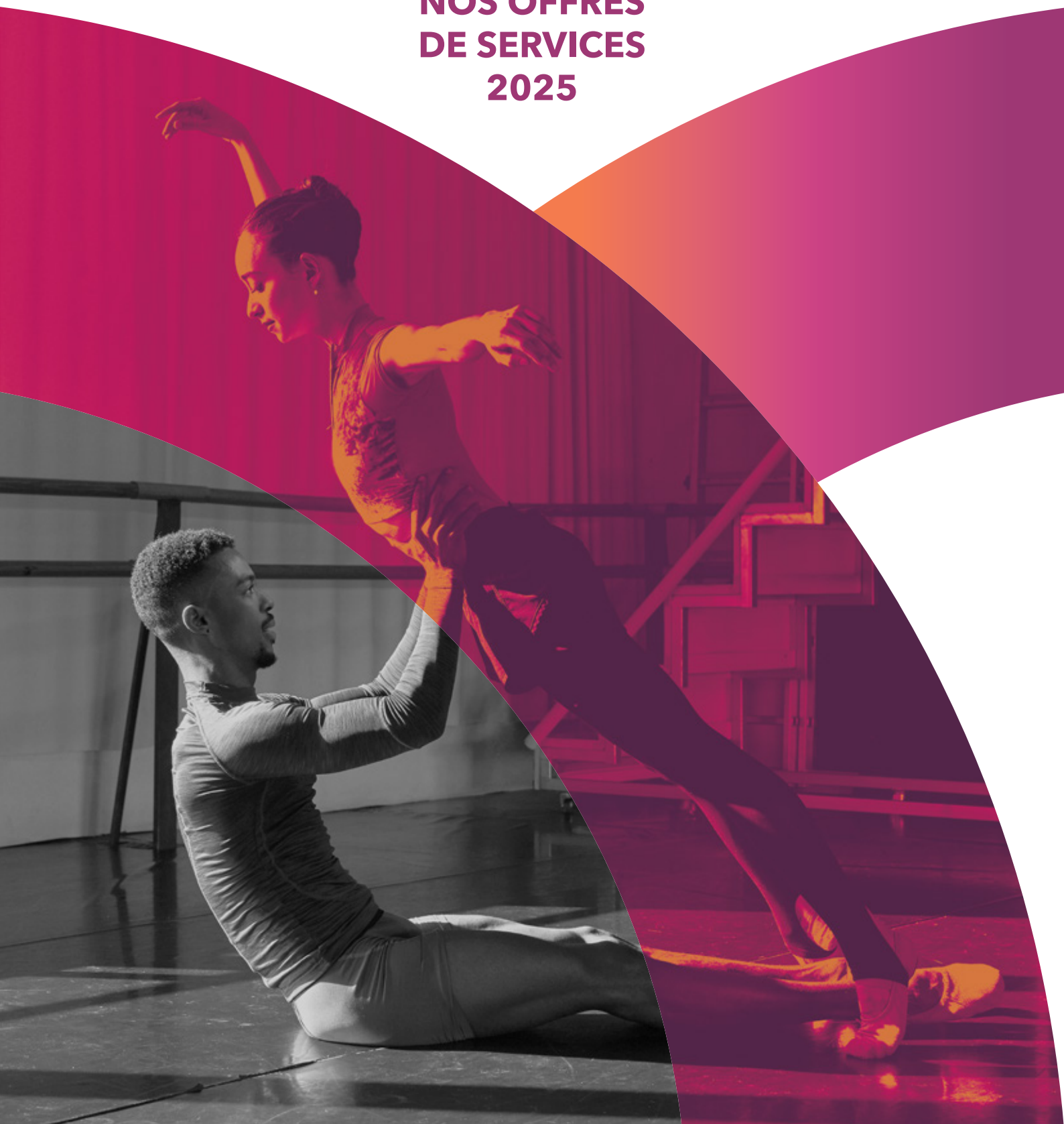




Thalīe Santē
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

**NOS OFFRES
DE SERVICES
2025**



Thalie Santé : le partenaire des ICC en prévention et santé au travail

Fort de son expertise et de l'histoire qui le lie aux professionnels des Industries Culturelles et Créatives (ICC) Thalie Santé a une parfaite connaissance des enjeux de prévention et de santé au travail de ce secteur.

Comprendre et répondre à vos problématiques spécifiques et celles de vos équipes nous permet de développer un accompagnement adapté à vos besoins.

Avec Thalie Santé, pourquoi c'est évident ?

Expertise sectorielle : nos équipes sont formées aux particularités des métiers des ICC : médias, communication, audiovisuel, spectacle.

Synergie : si vous employez des salariés permanents et des intermittents, mannequins ou pigistes, en adhérant chez Thalie Santé, vous bénéficiez d'actions communes et d'une prise en charge globale de vos besoins en santé au travail.

Rayonnement national : nous sommes présents partout en France à travers notre participation aux événements culturels majeurs et au maillage de nos partenaires Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises en région.

Branches professionnelles : nous entretenons des liens privilégiés dans l'intérêt des publics spécifiques que nous suivons.

Partenariats institutionnels : nous collaborons avec des acteurs clés du secteur (Audiens, AFDAS, FESAC, AACC...).

Analyse des risques : des groupes de travail au sein de Thalie Santé sont dédiés à l'analyse et la prévention des risques propres aux métiers des ICC.

Comment sont structurées nos offres ?

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable car elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et santé au travail de votre secteur. Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !



02. Une offre complémentaire « Culture Prévention »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail. Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !



“ Sur la base des besoins exprimés par nos adhérents, nos équipes ont pris soin de travailler et structurer des offres de services adaptées aux préoccupations actuelles des professionnels du secteur culturel et créatif. Nous espérons que vous adopterez l'Incontournable et vivrez la Culture prévention ! ”

Isabelle Ecckhout
Directrice générale de Thalie Santé



SOMMAIRE

Nos offres pour les employeurs de salariés permanents dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC)..... 4

Nos offres pour les employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants..... 8

Détail des prestations

- **Offre socle Incontournable..... 19**
- **Offre complémentaire Culture Prévention 38**

Périodicité des visites..... 48



Nos offres pour les **employeurs de salariés permanents dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC)**

Avec Thalie Santé, vos salariés bénéficient d'un accompagnement à la fois individuel et collectif, incluant un suivi réglementaire ainsi qu'une large gamme d'actions de prévention des risques professionnels.

Notre offre a été développée pour répondre aux spécificités de votre secteur d'activité, grâce à l'expertise de nos spécialistes.

Nous participons à la mise en place d'une culture de prévention au sein de l'entreprise, favorisant ainsi le bien-être de vos salariés.



Employeurs de salariés permanents dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC).

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable parce qu'elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et de santé au travail de votre secteur.

Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !

Accompagnement individuel

Prise en charge du suivi individuel en santé au travail de vos salariés :

- Visites en santé au travail réglementaires
- Vaccinations réglementaires, pour les vaccinations obligatoires dans le cadre professionnel
- Entretiens avec une assistante sociale à la demande de l'équipe médicale
- Entretiens avec un psychologue du travail à la demande de l'équipe médicale
- Débriefing individuel et/ou collectif suite à un évènement traumatisant

Maintien en emploi et prévention de la désinsertion professionnelle :

- Prise en charge pluridisciplinaire individuelle par le pôle maintien en emploi (ergonomes, psychologues, médecins, infirmiers, assistantes sociales, prestataires externes, ingénieur HSE...)

Réalisation d'études de poste individuelles à la demande de l'équipe médicale :

- Analyse ergonomique des postes et des systèmes de travail
- Etudes de poste pour inaptitude
- Choix d'équipements de protection individuels ou collectifs
- Métrologie : mesures d'ambiances sonore, lumineuse et climatique
- Travail en hauteur
- Risque chimique
- Risque machines
- Risque routier
- Risque électrique...

Accompagnement global réglementaire

Prévention des risques professionnels.

Réalisation et mise à jour de la fiche d'entreprise

Aide à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

- Webinaire présentation DUERP (méthode et outils)
- Mise à disposition de logiciels d'aide à la réalisation du DUERP
- Aide méthodologique au DUERP et présentation des outils
- Atelier ou sensibilisation sur la méthodologie d'intégration des risques psychosociaux dans le DUERP

Participation aux réunions de CSE/CSSCT sur invitation de l'employeur

Visite des locaux de travail

Accompagnement collectif et thématique

Prestation d'accompagnement à la gestion des risques professionnels réalisée en fonction des besoins et des priorités définies par l'équipe médicale.

Risques psychosociaux (RPS) :

- Sensibilisation aux risques psychosociaux
- Atelier risques psychosociaux chez les pigistes
- Ateliers risques psychosociaux lors des déplacements à l'étranger
- Sensibilisation sur les violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail (VHSST)
- Atelier risques psychosociaux lors du télétravail
- Atelier intermittents du spectacle « Les RPS en tournée, garder le cap »
- Aide à l'évaluation des risques psychosociaux
- Analyse ergonomique des postes et des systèmes de travail



Employeurs de salariés permanents dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC).

Troubles Musculosquelettiques (TMS) :

- Sensibilisation ou atelier sur les risques liés aux ports de charges, manutention
- Sensibilisation ou atelier sur les risques liés au travail sur écran (postes fixes, télétravail, open space...)
- Analyse ergonomique et organisationnelle des postes et des systèmes de travail
- Sensibilisation au travail sur tablette graphique et cintiq

Risque chimique :

- Sensibilisation ou atelier sur le risque chimique
- Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité (logiciel Quarks Safety)
- Étude de poste collective sur le risque chimique

Risque routier :

- Sensibilisation ou atelier sur le risque routier
- Etudes de poste collective sur le risque routier

Autres :

- Sensibilisation au maintien en emploi
- Participation aux cellules de maintien en emploi & missions handicap
- Sensibilisation sur des sujets de santé publique
- Sensibilisation à la prévention des risques professionnels chez les pigistes
- Étude de poste collective sur le risque électrique
- Étude de poste collective sur le risque travail en hauteur
- Étude de poste collective sur le risque machine
- Choix d'équipements de protection individuels ou collectifs
- Métrologie : mesures d'ambiances sonores, lumineuses et climatiques

100€ HT / salarié

Pas de frais de dossier

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques

LES + DE VOTRE ADHÉSION



Webinaires Thalie Santé (Santé publique et risques professionnels).



Une équipe dédiée à votre suivi :

- Un médecin du travail
- Un Infirmier en santé au travail
- Un assistant médical qui est votre interlocuteur direct notamment pour la prise de rendez-vous



Accès à une base de documentation via le site internet



Newsletter trimestrielle sur inscription



Accès aux espaces connectés sur une plateforme dédiée à la santé avec accès aux attestations de visites, planning des rendez-vous.

Possibilité de téléconsultation



Employeurs de salariés permanents dans le secteur des Industries Culturelles et Créatives (ICC).

02. L'offre complémentaire « Culture Prévention »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail.

Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !

Prestations sur des risques ou métiers spécifiques ICC à la demande :

- Campagne de vaccination (hors vaccinations réglementaires)
- Campagne d'audiométrie réalisée dans votre entreprise

Risques psychosociaux (RPS) :

- Atelier RPS
- Atelier stress
- Atelier santé mentale
- Atelier bientraitance : le management bienveillant
- Atelier déconnexion numérique
- Atelier vie personnelle / vie professionnelle
- Atelier travail en open space
- Atelier burn-out ou le syndrome d'épuisement professionnel
- Atelier Be safe ! Décryptage de la violence
- Atelier harcèlement
- Atelier violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail (VHSST)
- Atelier addictions
- Atelier choc post-traumatique
- Accompagnement à l'expression des besoins en cas d'audit RPS
- Accompagnement aux démarches d'enquêtes RPS

Social / Pôle maintien en emploi :

- Accompagnement à la mise en place des missions handicap
- Accompagnement du référent handicap
- Conseils et appuis techniques collectifs des assistantes sociales

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

- Atelier méthodologique mise en place d'un plan d'action dans le DUERP
- Aide à la mise à jour du DUERP
- Rédaction, relecture ou mise à jour du DUERP
- Atelier méthodologique sur la mise en place d'un plan d'action

Troubles musculosquelettiques (TMS) :

- Atelier ou sensibilisation sur la sédentarité

Tarif sur devis

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques



Nos offres pour les **employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants**

Nos offres sont conçues pour répondre aux enjeux spécifiques de ces métiers.

Personnalisées pour chaque profession, elles comprennent notamment le suivi réglementaire et la prévention des risques professionnels des salariés intermittents que vous employez, en mettant en place des actions ciblées.

La relation de confiance que nous entretenons avec les branches professionnelles des ICC nous permet de mieux appréhender les enjeux de ces publics.



Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants

Intermittents

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable parce qu'elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et de santé au travail de votre secteur.

Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !

Accompagnement individuel

Prise en charge du suivi individuel en santé au travail de vos salariés :

- Visites en santé au travail réglementaires (et réalisation des examens complémentaires à la demande de l'équipe médicale)
- Vaccinations réglementaires pour les vaccinations obligatoires dans le cadre professionnel (vaccins fournis par l'employeur)
- Entretiens avec une assistante sociale, à la demande de l'équipe médicale
- Entretiens avec un psychologue du travail à la demande de l'équipe médicale
- Débriefing individuels et/ou collectif suite à un événement traumatisant

Prévention de la désinsertion professionnelle :

- Prise en charge pluridisciplinaire individuelle par le pôle maintien en emploi

Réalisation d'études de poste individuelles à la demande de l'équipe médicale :

- Analyse ergonomique des postes et systèmes de travail
- Choix d'équipements de protection individuels ou collectifs
- Métrologie : mesures d'ambiances sonore, lumineuse et climatique
- Travail en hauteur
- Risque chimique
- Risque machines
- Risque routier
- Risque électrique

Accompagnement global réglementaire

Participation des équipes de Thalie Santé au Conseil de Gestion des intermittents (CGI)

Participation aux CCHSCT audiovisuel et cinéma

Aide à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) avec Odalie :

- Webinaire présentation DUERP (méthode et outils)
- Mise à disposition de logiciels d'aide à la réalisation du DUERP (Odalie)
- Aide méthodologique au DUERP et présentation des outils
- Atelier ou sensibilisation à la méthodologie d'intégration des risques psychosociaux (RPS) dans le DUERP

Accompagnement collectif et thématique

Interventions sur la prévention des risques psychosociaux lors des différentes manifestations et événements nationaux du secteur
Sensibilisation sur le pôle maintien en emploi à destination des intermittents

Sensibilisation sur les actions sociales à destination des intermittents (courant 2026)

Sensibilisation sur des sujets de santé publique
Pack-T intermittents du spectacle

Ateliers spécifiques pour les intermittents :

- Risques psychosociaux (RPS) chez les intermittents

LES + DE VOTRE COTISATION



Webinaires Thalie Santé (Santé publique et risques professionnels).



Newsletter trimestrielle sur inscription



Accès à une base de documentation via le site internet



Accès aux espaces connectés pour les salariés (informations de prévention, attestation, rendez-vous) - disponible prochainement. Possibilité de téléconsultation.

Tarifs selon la base de calcul et le taux de cotisation en vigueur



Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants

02. L'offre complémentaire « Culture Prévention »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail.

Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !

Intermittents

Prestations sur des risques ou métiers spécifiques ICC à la demande :

- Campagne de vaccination (hors vaccinations réglementaires)
- Campagne d'audiométrie réalisée dans votre entreprise

Risques psychosociaux (RPS) :

- Atelier RPS
- Atelier stress
- Atelier santé mentale
- Atelier bienveillance : le management bienveillant
- Atelier déconnexion numérique
- Atelier vie personnelle / vie professionnelle
- Atelier travail en open space
- Atelier burn-out ou le syndrome d'épuisement professionnel
- Atelier Be safe ! Décryptage de la violence
- Atelier harcèlement
- Atelier violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail (VHSST)
- Atelier addictions
- Atelier choc post-traumatique
- Accompagnement à l'expression des besoins en cas d'audit RPS
- Accompagnement aux démarches d'enquêtes RPS

Social / Pôle maintien en emploi :

- Accompagnement à la mise en place des missions handicap
- Accompagnement du référent handicap
- Conseils et appuis techniques collectifs des assistantes sociales

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

- Aide à la mise à jour du DUERP
- Rédaction, relecture ou mise à jour du DUERP
- Atelier méthodologique sur la mise en place d'un plan d'action

• Troubles musculosquelettiques (TMS) :

- Atelier ou sensibilisation sur la sédentarité

Tarifs sur devis

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques



**Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle /
Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants**

Enfants du spectacle

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable parce qu'elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et de santé au travail de votre secteur.

Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !

Accompagnement individuel

Prise en charge du suivi individuel en santé au travail des enfants du spectacle

- Visites en santé au travail réglementaires avec l'enfant et les parents
- Consultations avec une psychologue spécialisée à la demande du médecin du travail
- Débriefing individuels et/ou collectif suite à un événement traumatisant

Lecture et analyse des scénarios ou des prestations réalisées en amont de la visite avec l'enfant

Conseils de prévention et d'aménagements de postes donnés aux employeurs si besoin

Possibilité de visites sur les lieux de tournage ou de représentations

Accompagnement global réglementaire

Participation des médecins à la commission des enfants du spectacle de Paris et des Hauts de Seine

Aide à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

- Webinaire présentation DUERP (méthode et outils)
- Mise à disposition de logiciels d'aide à la réalisation du DUERP
- Aide méthodologique au DUERP et présentation des outils
- Atelier ou sensibilisation à la méthodologie d'intégration des risques psychosociaux (RPS) dans le DUERP

Accompagnement collectif et thématique

Interventions sur la prévention des risques psychosociaux lors des différentes manifestations et événements nationaux du secteur

LES + DE VOTRE COTISATION



Un pôle dédié à votre suivi :

- 2 assistants médicaux dédiés
- 4 médecins du travail spécialisé dans le suivi
- Possibilité de téléconsultation



Accès à une base de documentation via le site internet



Newsletter trimestrielle sur inscription

Tarifs selon la base de calcul et le taux de cotisation en vigueur



Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants

02. L'offre complémentaire « Culture Prévention »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail.

Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !

Enfants du spectacle

Prestations sur des risques ou métiers spécifiques ICC à la demande :

- Campagne de vaccination (hors vaccinations réglementaires)
- Campagne d'audiométrie réalisée dans votre entreprise

Risques psychosociaux (RPS) :

- Atelier RPS
- Atelier stress
- Atelier santé mentale
- Atelier bienveillance : le management bienveillant
- Atelier déconnexion numérique
- Atelier vie personnelle / vie professionnelle
- Atelier travail en open space
- Atelier burn-out ou le syndrome d'épuisement professionnel
- Atelier Be safe ! Décryptage de la violence
- Atelier harcèlement
- Atelier violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail (VHSST)
- Atelier addictions
- Atelier choc post-traumatique
- Accompagnement à l'expression des besoins en cas d'audit RPS
- Accompagnement aux démarches d'enquêtes RPS

Social / Pôle maintien en emploi :

- Accompagnement à la mise en place des missions handicap
- Accompagnement du référent handicap
- Conseils et appuis techniques collectifs des assistantes sociales

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

- Aide à la mise à jour du DUERP
- Rédaction, relecture ou mise à jour du DUERP
- Atelier méthodologique sur la mise en place d'un plan d'action

• Troubles musculosquelettiques (TMS) :

- Atelier ou sensibilisation sur la sédentarité

Tarifs sur devis

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques



**Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle /
Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants**

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable parce qu'elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et de santé au travail de votre secteur.

Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !

Mannequins

Accompagnement individuel

Prise en charge du suivi individuel en santé au travail de vos salariés

- Visites en santé au travail réglementaires
- Vaccinations réglementaires pour les vaccinations obligatoires dans le cadre professionnelle (vaccins fournis par l'employeur)
- Entretiens avec une assistante sociale, à la demande de l'équipe médicale
- Entretiens avec un psychologue à la demande de l'équipe médicale
- Débriefing individuels et/ou collectif suite à un événement traumatisant

Prévention de la désinsertion professionnelle : prise en charge pluridisciplinaire individuelle par le pôle maintien en emploi

Réalisation d'études de poste individuelles à la demande de l'équipe médicale

- Analyse ergonomique et organisationnelle
- Etudes de poste pour inaptitude
- Choix d'équipements de protection individuels
- Métrologie : mesures d'ambiances sonores, lumineuses et climatiques

Accompagnement global réglementaire

Participation des équipes de Thalie Santé au Conseil de Gestion des mannequins (CGM)

Aide à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

- Webinaire présentation DUERP (méthode et outils)
- Mise à disposition de logiciels d'aide à la réalisation du DUERP
- Aide méthodologique au DUERP et présentation des outils
- Atelier ou sensibilisation à la méthodologie d'intégration des risques psychosociaux (RPS) dans le DUERP

Accompagnement collectif et thématique

Interventions sur la prévention des risques psychosociaux lors des différentes manifestations et événements nationaux du secteur.

Présentation du pôle maintien en emploi à destination des mannequins

LES + DE VOTRE COTISATION



Webinaires Thalie Santé (Santé publique et risques professionnels). Accédez au planning annuel



Newsletter trimestrielle sur inscription



Accès à une base de documentation via le site internet



Accès aux espaces connectés pour les salariés (informations de prévention, attestation, rendez-vous) - disponible prochainement

Tarifs selon la base de calcul et le taux de cotisation en vigueur



Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants

02. L'offre complémentaire « Culture Prévention »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail.

Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !

Mannequins

Prestations sur des risques ou métiers spécifiques ICC à la demande :

- Campagne de vaccination (hors vaccinations réglementaires)
- Campagne d'audiométrie réalisée dans votre entreprise

Risques psychosociaux (RPS) :

- Atelier RPS
- Atelier stress
- Atelier santé mentale
- Atelier bienveillance : le management bienveillant
- Atelier déconnexion numérique
- Atelier vie personnelle / vie professionnelle
- Atelier travail en open space
- Atelier burn-out ou le syndrome d'épuisement professionnel
- Atelier Be safe ! Décryptage de la violence
- Atelier harcèlement
- Atelier violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail (VHSST)
- Atelier addictions
- Atelier choc post-traumatique
- Accompagnement à l'expression des besoins en cas d'audit RPS
- Accompagnement aux démarches d'enquêtes RPS

Social / Pôle maintien en emploi :

- Accompagnement à la mise en place des missions handicap
- Accompagnement du référent handicap
- Conseils et appuis techniques collectifs des assistantes sociales

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

- Aide à la mise à jour du DUERP
- Rédaction, relecture ou mise à jour du DUERP
- Atelier méthodologique sur la mise en place d'un plan d'action

• Troubles musculosquelettiques (TMS) :

- Atelier ou sensibilisation sur la sédentarité

Tarifs sur devis

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques



Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants

Pigistes

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable parce qu'elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et de santé au travail de votre secteur.

Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !

Accompagnement individuel

Prise en charge du suivi individuel en santé au travail de vos salariés :

- Visites en santé au travail réglementaires
- Vaccinations réglementaires pour les vaccinations obligatoires dans le cadre professionnel
- Entretiens avec une assistante sociale, à la demande de l'équipe médicale
- Entretiens avec un psychologue du travail à la demande de l'équipe médicale
- Débriefing individuels et/ou collectif suite à un événement traumatisant

Prévention de la désinsertion professionnelle : prise en charge pluridisciplinaire individuelle par le pôle maintien en emploi

Réalisation d'études de poste individuelles à la demande de l'équipe médicale :

- Analyse ergonomique et organisationnelle
- Choix EPI/EPC
- Métrologie : climatiques et sonores
- Travail en hauteur
- Risque chimique
- Risque machines
- Risque routier
- Risque électrique...

Accompagnement global réglementaire

Participation des équipes de Thalie Santé au Conseil de Gestion des pigistes (CGP)

Aide à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

- Webinaire présentation DUERP (méthode et outils)
- Mise à disposition de logiciels d'aide à la réalisation du DUERP
- Aide méthodologique au DUERP et présentation des outils
- Atelier ou sensibilisation à la méthodologie d'intégration des risques psychosociaux (RPS) dans le DUERP

Accompagnement collectif et thématique

Interventions sur la prévention des risques psychosociaux lors des différentes manifestations et événements nationaux du secteur.

Sensibilisation au maintien en emploi

Sensibilisation des actions sociales à destination des pigistes (courant 2025)

Sensibilisation sur des sujets de santé publique

Sensibilisation à la prévention des risques professionnels chez les pigistes



LES + DE VOTRE COTISATION



Webinaires Thalie Santé (Santé publique et risques professionnels). Accédez au planning annuel



Newsletter trimestrielle sur inscription



Accès à une base de documentation via le site internet

Accès aux espaces connectés pour les salariés (informations de prévention, attestation, rendez-vous) - disponible prochainement

Tarifs selon la base de calcul et le taux de cotisation en vigueur



Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle / Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants

02. L'offre complémentaire « Culture Prévention »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail.

Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !

Pigistes

Prestations sur des risques ou métiers spécifiques ICC à la demande :

- Campagne de vaccination (hors vaccinations réglementaires)
- Campagne d'audiométrie réalisée dans votre entreprise

Risques psychosociaux (RPS) :

- Atelier RPS
- Atelier stress
- Atelier santé mentale
- Atelier bienveillance : le management bienveillant
- Atelier déconnexion numérique
- Atelier vie personnelle / vie professionnelle
- Atelier travail en open space
- Atelier burn-out ou le syndrome d'épuisement professionnel
- Atelier Be safe ! Décryptage de la violence
- Atelier harcèlement
- Atelier violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail (VHSST)
- Atelier addictions
- Atelier choc post-traumatique
- Accompagnement à l'expression des besoins en cas d'audit RPS
- Accompagnement aux démarches d'enquêtes RPS

Social / Pôle maintien en emploi :

- Accompagnement à la mise en place des missions handicap
- Accompagnement du référent handicap
- Conseils et appuis techniques collectifs des assistantes sociales

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) :

- Aide à la mise à jour du DUERP
- Rédaction, relecture ou mise à jour du DUERP
- Atelier méthodologique sur la mise en place d'un plan d'action

• Troubles musculosquelettiques (TMS) :

- Atelier ou sensibilisation sur la sédentarité

Tarifs sur devis

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques



**Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle /
Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants**

Travailleurs indépendants

Accompagnement individuel

Prise en charge de votre suivi individuel en santé au travail :

- Visites en santé au travail selon la fréquence du suivi des salariés du régime général
- Vaccinations recommandées dans le cadre professionnel
- Entretiens avec une assistante sociale, à la demande de l'équipe médicale
- Entretiens avec un psychologue du travail à la demande de l'équipe médicale

Prévention de la désinsertion professionnelle : prise en charge pluridisciplinaire individuelle par le pôle maintien en emploi

Etude de poste individuelle à la demande de l'équipe médicale

01. Une offre socle « Incontournable »

Cette offre socle est incontournable parce qu'elle inclut le suivi médical réglementaire ainsi que des conseils et interventions correspondant aux défis de prévention et de santé au travail de votre secteur.

Et nous sommes les seuls à les comprendre aussi bien !

LES + DE VOTRE COTISATION



Webinaires Thalie Santé (Santé publique et risques professionnels).



Une équipe dédiée à votre suivi :

- Un médecin du travail
- Un Infirmier en santé au travail
- Un assistant médical qui est votre interlocuteur direct notamment pour la prise de rendez-vous



Newsletter trimestrielle sur inscription



Accès à une base de documentation via le site internet



Accès aux espaces connectés pour les salariés (informations de prévention, attestation, rendez-vous) - disponible prochainement. Possibilité de téléconsultation

95 € HT/an



**Employeurs d'intermittents et enfants du spectacle /
Mannequins / Pigistes - Travailleurs indépendants**

02.

L'offre complémentaire
« **Culture Prévention** »

Cette offre complémentaire est destinée à aller plus loin dans les actions de prévention et de santé au travail.

Elle propose des services et des prestations à la demande pour impulser une véritable culture de la prévention !

Travailleurs indépendants

Concernent les métiers suivants

(liste non exhaustive) :

Arts visuels et plastiques :

- Artiste-peintre, Sculpteur, Illustrateur, Photographe, Vidéaste, Graveur, Designer graphique...

Audiovisuel et cinéma :

- Réalisateur indépendant, Scénariste, Compositeur de bandes originales.

Spectacle vivant et musique :

- Musicien, chanteur ou compositeur, Chorégraphe, Metteur en scène, Comédien ou interprète

Édition et écriture :

- Écrivain, romancier ou nouvelliste, Poète, Journaliste freelance, Traducteur littéraire, Correcteur ou éditeur indépendant...

Design et architecture :

- Designer produit, Designer textile, Architecte d'intérieur, Paysagiste indépendant, Designer UX/UI

Mode et artisanat :

- Styliste ou créateur de mode, Modéliste, Bijoutier ou orfèvre, Céramiste, Tapissier ou ébéniste

Publicité et communication :

- Directeur artistique, Rédacteur publicitaire (copywriter), Consultant en communication visuelle, Community manager freelance, Graphiste ou motion designer

Jeux vidéo et multimédia :

- Game designer indépendant, Développeur de jeux vidéo, Illustrateur 3D ou animateur 3D, Sound designer

Patrimoine et culture :

- Médiateur culturel, Conservateur ou expert en art (consultant), Restaurateur d'œuvres d'art, Commissaire d'exposition indépendant

Formation et accompagnement :

- Formateur en pratiques artistiques, Coach en créativité ou en storytelling, Consultant en marketing culturel

Tarifs sur devis

Sensibilisation = prestation clé en main avec un temps de questions/réponses
Atelier = Prestation co-construite avec l'adhérent pour adapter le contenu à ses problématiques



Détail des prestations

Offre socle Incontournable

- Accompagnement individuel..... 21
- Accompagnement global réglementaire 25
- Accompagnement collectif et thématique..... 28

Offre complémentaire Culture Prévention

- Risques psychosociaux (RPS)..... 39
- Social / Pôle maintien en emploi..... 46
- Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)..... 47



Comment solliciter une prestation ?

Le médecin du travail est prescripteur de la mise en œuvre des actions de prévention, au regard de ses propres constats ou des demandes émanant de l'employeur, notamment du service RH.

L'infirmier en santé au travail peut également être prescripteur, sur délégation du médecin du travail.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Analyse ergonomique des postes et des systèmes de travail

Les études ergonomiques, qu'elles soient individuelles ou collectives, visent à analyser et adapter les conditions de travail afin de prévenir les risques professionnels et d'améliorer le bien-être des salariés. Ces démarches permettent d'identifier les contraintes physiques, organisationnelles et psychologiques liées à l'activité.

Actions :

Apporter des informations clés pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle et accompagner et conseiller les entreprises dans l'aménagement et l'organisation des postes et systèmes de travail afin d'optimiser les conditions de travail.

Thèmes abordés :

- Sollicitations physiologiques.
- Organisation du travail.
- Ambiance physique de travail.

Objectifs de l'intervention :

- Prévenir les risques professionnels et améliorer le bien-être des salariés.
- Favoriser le maintien dans l'emploi des travailleurs, avec ou sans reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.
- Accompagner la mise en place de nouvelles organisations, équipements ou processus.
- Optimiser l'ergonomie des postes pour améliorer les conditions de travail et le confort des salariés.

Modalités pratiques :

- Durée : variable selon la complexité de l'analyse.
- Mode d'intervention : en présentiel et/ou en visioconférence.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle et/ou collective.
- Livrables : un diagnostic et des préconisations formalisées dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Etude poste pour inaptitude

En cas d'inaptitude au poste de travail envisagée par le médecin du travail, une étude de poste doit être réalisée.

Objectifs de l'intervention :

Etudier les contraintes du poste pour confirmer l'inaptitude et pouvoir prévoir des options de reclassement.

Cette intervention peut être faite par le médecin du travail ou l'infirmier en santé au travail, ou déléguée à un préventeur de Thalie Santé.

Public concerné :

Permanents du spectacle, intermittents, pigistes, mannequins.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Choix d'équipements de protection individuels ou collectifs (EPI/EPC)

Le choix approprié des équipements de protection est essentiel pour protéger les travailleurs contre les risques spécifiques de leur poste.

L'employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, et cela inclut la mise à disposition d'équipements de protection adaptés aux risques identifiés sur le lieu de travail.

Actions :

À la suite d'une analyse du poste de travail, l'intervenant accompagne l'entreprise dans la sélection des équipements adaptés aux risques identifiés.

Thèmes abordés :

- Types d'équipements nécessaires.
- Critères de sélection en fonction des risques.
- Accompagnement à l'utilisation des équipements.

Objectifs de l'intervention :

Assurer la protection des travailleurs en fonction des risques spécifiques à chaque poste, optimiser l'efficacité des équipements de protection et renforcer la sécurité au travail.

Modalités pratiques :

- Durée : variable selon la complexité de l'analyse.
- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle et/ou collective.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et des équipements.
- Livrables : un diagnostic et des préconisations formalisées dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Métriologie : mesures d'ambiances sonore, lumineuse et climatique

La métriologie permet d'évaluer les conditions environnementales afin de prévenir les risques liés aux ambiances de travail. L'employeur a l'obligation d'évaluer ces risques (bruit, lumière, températures extrêmes) et de mettre en place des mesures adaptées pour préserver la santé et le bien-être des travailleurs.

Actions :

Évaluer les ambiances de travail afin de quantifier les niveaux d'exposition et proposer des actions correctives visant à améliorer le confort et la sécurité des travailleurs :

- Ambiance lumineuse : niveaux d'éclairage par cartographie ou poste de travail, niveaux de luminance (mise en évidence des sources d'éblouissement).
- Ambiance sonore : évaluation de l'exposition sonore, relevés sonométriques ponctuels.
- Ambiance thermique : température, humidité, vitesse de l'air.

Selon les types de risques et les différents types d'exposition constatés, sont proposés des cartographies, des relevés ponctuels ou des relevés sur le temps de travail réel.

Objectifs de l'intervention :

Réaliser différentes mesures dans vos locaux afin d'évaluer la gêne, vérifier le respect de la réglementation, sensibiliser l'employeur et les salariés, et accompagner l'employeur dans le choix d'actions de prévention.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle et/ou collective.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail, relevés métrologiques.
- Livrables : un diagnostic et des préconisations formalisées dans un rapport.

Public concerné :

TTPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Étude de poste individuelle du risque travail en hauteur

Le travail en hauteur doit être soumis à une évaluation des risques spécifiques afin de supprimer ou réduire le risque.

Actions :

Analyser des situations de travail afin d'évaluer les risques spécifiques liés au travail en hauteur et accompagner l'employeur dans la mise en place d'actions de prévention.

Thèmes abordés :

- Identifier les risques liés au travail en hauteur.
- Accompagner l'utilisation des équipements.
- Rechercher des mesures de prévention adaptées.
- Accompagner la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Réduire les risques de chutes et garantir un environnement de travail sécurisé en hauteur.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et des conditions d'exécution.
- Livrables : diagnostic des risques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Étude de poste individuelle du risque chimique

L'identification des risques chimiques en milieu de travail est essentielle pour prévenir les dangers associés. Cette étude vise à accompagner l'employeur dans la mise en place de mesures de protection adaptées et à informer le travailleur sur les risques liés aux produits chimiques utilisés.

Actions :

Évaluer les risques chimiques présents sur les postes de travail et proposer des mesures de prévention adaptées.

Thèmes abordés :

- Identification des produits chimiques utilisés et stockés.
- Évaluation de l'exposition des salariés.
- Recherche de mesures de prévention adaptées.
- Aide à la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Supprimer ou réduire les risques d'exposition aux produits chimiques et améliorer les conditions de sécurité pour les travailleurs.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail, évaluation des risques chimiques.
- Livrables : diagnostic des risques chimiques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Étude de poste individuelle du risque machines

Afin d'accompagner l'évaluation des risques liés à l'utilisation de machines et d'aider l'employeur à assurer la sécurité du travailleur en mettant en place des dispositifs de protection adaptés.

Actions :

Identifier et analyser les risques associés à l'utilisation des machines, en vue de définir des mesures préventives.

Thèmes abordés :

- Évaluation des risques mécaniques.
- Évaluation de l'exposition des salariés.
- Accompagnement à la sécurisation des équipements.
- Recherche de mesures de prévention adaptées.
- Aide à la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Réduire les risques d'accidents liés aux machines et garantir un environnement de travail plus sécurisé.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : interventions individuelles.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et évaluation des risques associés aux machines.
- Livrables : diagnostic des risques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, Grandes entreprises, permanents, intermittents, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Étude de poste individuelle pour le risque routier

Accompagner l'évaluation des risques routiers lors des déplacements afin d'accompagner la sécurité des travailleurs.

Actions :

Analyser les risques routiers au niveau individuel, en identifiant les facteurs de risques et en proposant des actions préventives.

Thèmes abordés :

- Identifier les risques liés à la conduite.
- Rechercher de mesures de prévention adaptées pour la sécurité routière.
- Accompagner la mise en place d'un plan d'actions de sécurité routière.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention permet d'identifier les risques liés à la conduite, de conseiller le travailleur sur les bonnes pratiques à adopter et de proposer des mesures concrètes pour réduire les risques.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et des risques routiers.
- Livrables : diagnostic des risques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Étude de poste individuelle pour le risque électrique

L'employeur doit prévenir les risques électriques pour les travailleurs exposés. Thalie Santé accompagne les entreprises dans l'évaluation de ces risques afin de prévenir les accidents liés à l'électricité et de sécuriser les postes de travail.

Actions :

Identifier les risques électriques sur le poste de travail afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées et sécuriser les environnements de travail.

Thèmes abordés :

- Identification des risques électriques.
- Identifier les habilitations requises.
- Rechercher des mesures de prévention collectives adaptées.
- Accompagner la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Réduire les risques électriques et accompagner la sécurisation des environnements de travail.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et identification des risques électriques.
- Livrables : diagnostic des risques électriques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement individuel](#)

Réalisation et mise à jour de la fiche d'entreprise

Il s'agit d'un document réglementaire et obligatoire réalisé par l'équipe pluridisciplinaire du service de santé au travail, sous la coordination du médecin du travail.

Elle est réalisée à la suite de l'adhésion au service de santé au travail et est mise à jour tous les 4 ans, ou lors d'évolutions au sein de l'entreprise (déménagement, réaménagement, évolution des procédés de fabrication...).

Actions :

Réaliser une fiche complète et actualisée en menant des échanges et des observations sur le terrain.

Thèmes abordés :

- Renseignements sur l'entreprise.
- Appréciation des facteurs de risques professionnels.
- Mesures de prévention collectives et individuelles mises en place.
- Préconisations émises par l'équipe pluridisciplinaire pour améliorer les conditions de travail.

Objectifs de l'intervention :

L'objectif principal est de recueillir toutes les informations sur l'entreprise lors de la visite des lieux de travail. Ce document sert ensuite de base pour l'élaboration ou la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de l'entreprise.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel avec un référent de l'entreprise.
- Type d'accompagnement : intervention sur site pour recueillir les données nécessaires et compléter la fiche d'entreprise.
- Livrables : la fiche d'entreprise finalisée, incluant les informations collectées, l'appréciation des risques et les préconisations proposées.

Public concerné :

Toute entreprise adhérente, quel que soit son effectif.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement global réglementaire](#)

Participation aux réunions des CSSCT/CSE

Le médecin du travail est un membre invité aux CSSCT et CSE, pour les entreprises en disposant.

Il peut également intervenir avec un membre de l'équipe pluridisciplinaire, ou déléguer, en fonction des sujets et des compétences.

Modalités pratiques :

- Transmission de l'ordre du jour et des dates de réunion le plus en amont possible.
- Le médecin du travail intervient notamment pour présenter le rapport annuel d'activité et donner son avis médico-technique sur les sujets de santé au travail.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement global réglementaire](#)

Aide à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Évaluer les risques professionnels et réaliser un document unique est une obligation pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

L'employeur est soumis, a minima, à une périodicité annuelle de mise à jour.

Cet outil est le point de départ incontournable de toute démarche de prévention des risques professionnels.

Objectifs de l'intervention :

Proposer un accompagnement méthodologique à la réalisation du DUERP.

Thèmes abordés (en fonction des besoins de l'entreprise) :

- Réglementation en santé au travail et principes de base.
- Méthodologie pour identifier et hiérarchiser les risques professionnels.
- Présentation de logiciels d'aide à la réalisation du DUERP.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou en distanciel avec les personnes en charge de l'évaluation et de la prévention des risques au sein de l'entreprise, ou impliquées dans l'organisation du travail.
- Type d'accompagnement : intervention collective.
- Durée de l'intervention : 2h.
- Contenu de l'intervention : accompagnement sur la méthode de réalisation du DUERP.
- Livrables : transmission d'outils standards (fiches de risques Thalie Santé, modèle DUERP, grille d'évaluation...).

Si l'entreprise le souhaite

- Retour d'expérience méthodologique sur une unité de travail et sur les difficultés éventuellement rencontrées par l'entreprise dans les 15 jours/1 mois maximum qui suivent.
- Transmission d'outils (fiches de risques, modèle DUERP, grille d'évaluation...).

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises déjà dotées ou non d'un document unique.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement global réglementaire](#)

Sensibilisation ou atelier sur la méthodologie d'intégration des risques psychosociaux dans le DUERP

L'intégration des risques psychosociaux (RPS) dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est une étape essentielle pour une démarche de prévention efficace et conforme aux obligations légales en matière de santé au travail. Afin d'accompagner les entreprises dans cette démarche, nous proposons un accompagnement méthodologique structuré basé sur l'outil INRS ED6403.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention vise à fournir aux entreprises, quelle que soit leur taille, une méthodologie claire et opérationnelle pour identifier, évaluer et intégrer les RPS dans leur DUERP.

Thèmes abordés (en fonction des besoins de l'entreprise) :

- La réglementation en santé au travail et les fondamentaux du DUERP et des RPS.
- La méthodologie d'intégration des RPS dans le DUERP, en théorie et en pratique.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou en distanciel avec les personnes en charge de l'évaluation et de la prévention des risques au sein de l'entreprise, ou impliquées dans l'organisation du travail.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique réalisée à l'aide d'un support standard ou spécialement adapté pour l'entreprise dans le cadre des ateliers.
- Dans les 15 jours /1 mois maximum qui suivent la présentation, un retour d'expérience sur une unité de travail, permettant d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées et d'apporter des ajustements.
- Livrables : transmission d'une grille d'évaluation et du support de présentation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises déjà dotées ou non d'un document unique.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement global réglementaire](#)

Visite des locaux de travail

Cette visite permet d'établir un contact direct sur site avec l'entreprise, afin d'évaluer les conditions de travail et d'identifier les besoins en matière de sécurité et de santé au travail.

Actions :

Visite des locaux réalisée par l'un des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Thèmes abordés :

- Echanges et prise de renseignements.
- Appréciation des facteurs de risques professionnels.
- Mesures de prévention collectives et individuelles mises en place.
- Formulation de préconisations ou planification d'actions futures pour améliorer la sécurité et les conditions de travail.

Objectifs de l'intervention :

Établir un contact sur site entre les membres de Thalie Santé et l'entreprise afin de mieux comprendre ses besoins et de poser les bases d'une collaboration efficace.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : visite sur site avec un membre de l'équipe pluridisciplinaire.
- Livrables : retour sous forme de préconisations et plan d'actions si nécessaire.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risques psychosociaux

Sensibilisation aux risques psychosociaux

Les risques psychosociaux (RPS) constituent un enjeu majeur pour les entreprises, impactant la santé des salariés, le climat social et la performance organisationnelle. Dans un contexte où le bien-être au travail est devenu une priorité, cette intervention vise à sensibiliser et outiller les acteurs de l'entreprise pour mieux comprendre, prévenir et gérer ces risques.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention vise à définir et expliquer la notion de RPS.

Les thématiques suivantes peuvent être abordées en fonction des besoins de l'entreprise :

- RPS : de quoi parle-t-on ?
- Repérer les facteurs de déséquilibre.
- Conséquences des RPS sur la santé et le climat social.
- Impacts sur le travail et l'entreprise.
- Principes de prévention.
- Cadre juridique.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou en distanciel avec les personnes en charge de l'évaluation et de la prévention des risques au sein de l'entreprise, ou impliquées dans l'organisation du travail.
- Durée de l'intervention : 2h incluant la présentation et les échanges avec les participants.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique réalisée à l'aide d'un support.
- Livrables : transmission du support de présentation.

Public concerné :

Les salariés, les managers, les CSSCT et CSE des TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risques psychosociaux

Atelier risques psychosociaux chez les pigistes

Les risques psychosociaux font référence à un savoir. L'atelier détaillera ses éléments afin de donner une résonance aux difficultés rencontrées. Il donnera une lecture des risques, la manière dont ils s'expriment dans le cadre d'emploi, les moyens à mettre en œuvre afin de s'en préserver et les ressources à solliciter.

Actions :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Thèmes abordés :

- Définition des RPS.
- Les facteurs de risques et phases de risques.
- Décryptage de l'éventail des RPS tels qu'ils existent en 2025, avec les spécificités en lien avec le cadre d'emploi.

Objectifs de l'intervention :

Donner des ressources, personnelles et structurelles aux pigistes dans le cadre de leur emploi.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence, en présentiel ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Pigistes.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risques psychosociaux

Sensibilisation aux Violences et Harcèlement Sexiste et Sexuel au Travail (VHSST)

Le lieu de travail est un espace de vie qui n'échappe pas aux inégalités hommes/femmes et aux violences sexistes et sexuelles.

La prévention de ces violences est un enjeu majeur pour l'entreprise. Elle passe par une bonne compréhension de ces comportements, des facteurs de risques et du cadre légal. Les VHSST ont un impact sur la santé des salariés, le climat social et la performance de l'entreprise.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention vise à sensibiliser les acteurs de l'entreprise à ces risques et à fournir des éléments de compréhension de ces comportements.

Les thématiques suivantes peuvent être abordées en fonction des besoins de l'entreprise :

- Définir les VHSST : identifier les différentes formes de violences sexistes et sexuelles.
- Repérer les facteurs de risques : détecter les situations à risques sur le lieu de travail.
- Conséquences : constater les impacts sur la santé des salariés, le climat social et la performance de l'entreprise.
- Prévention : préciser les principes de prévention et bonnes pratiques.
- Cadre juridique : connaître les obligations légales de l'employeur et les droits des salariés.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou distanciel.
- Durée : 2 heures.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique avec support.
- Livrable : support de présentation.

Public concerné :

Salariés, managers, représentants du personnel (CSE, CSSCT) dans les TPE, PME et grandes entreprises.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risques psychosociaux

Atelier risques psychosociaux lors du télétravail

Le télétravail demande une organisation particulière, qui doit prendre en considération des principes (la déconnexion numérique par exemple) mais qui doit aussi prendre en compte le rythme et l'organisation de chacun : équilibre vie privée/vie professionnelle, préservation des espaces.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Replacer le télétravail en 2025, de l'outil imposé à une appropriation et ses possibles évolutions.

Modalités pratiques :

- Format de 1h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride. Possibilité de prévoir 1h30 afin de répondre à toutes les questions.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risques psychosociaux

Atelier intermittents du spectacle « Les risques psychosociaux en tournée, garder le cap »

Actions :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Thèmes abordés :

- Perte de repères, sentiment d'étrangeté.
- Partir dans un ailleurs, implications psychique et risques encourus : comment s'en préserver ?
- Comment créer, générer des safes zones, lors de festivals ou autres déplacements.

• Objectifs de l'intervention :

- Donner un référentiel et une boîte à outils adaptative.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Intermittents du spectacle.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risques psychosociaux

Aide à l'évaluation des risques psychosociaux

Les risques psychosociaux (RPS) constituent un enjeu majeur pour les entreprises, impactant non seulement la santé des salariés, mais aussi l'organisation du travail, la cohésion des équipes et la performance globale. Une mauvaise gestion des RPS peut entraîner des tensions internes, une baisse de productivité, une augmentation de l'absentéisme et des difficultés de coordination.

Cette intervention vise à accompagner les entreprises dans une première analyse des RPS sur de petites unités de travail ou à les aider à structurer leur propre démarche d'évaluation, en prenant en compte les dimensions individuelles et organisationnelles du travail.

Objectifs de l'intervention :

L'objectif de l'ergonome et/ou du psychologue du travail sera d'apporter un premier niveau d'accompagnement aux entreprises afin de :

- Les guider dans l'identification des RPS en analysant les facteurs organisationnels, relationnels et individuels pouvant générer des tensions au sein d'une unité de travail restreinte.
- Leur fournir des outils et une méthodologie pour mener leur propre analyse.
- Faciliter l'élaboration d'outils adaptés (questionnaires, indicateurs, entretiens, observations) pour aider à objectiver les risques et orienter les actions futures.

En fonction des besoins spécifiques de l'entreprise, les axes suivants peuvent être explorés :

- Identification des facteurs d'équilibre et de déséquilibre à l'aide d'une analyse ergonomique et/ou psychologique de la situation de travail.
- Accompagnement dans la mise en place d'une démarche d'évaluation (exemple : construction de questionnaires, définition d'indicateurs, méthodologie d'analyse).
- Principes et repères méthodologiques pour permettre à l'entreprise d'approfondir son analyse en autonomie.

Modalités pratiques :

- Durée : variable selon la complexité de l'analyse.
- Analyse courte ne dépassant pas +/- 4 jours.
- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention collective.
- Livrables : un compte rendu synthétique sera transmis à l'issue de l'intervention.

Public concerné :

Les salariés, les managers, les CSSCT et CSE des TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Troubles musculosquelettiques

Sensibilisation ou atelier sur les risques liés au port de charges, manutention

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, il est essentiel de sensibiliser les travailleurs aux bonnes pratiques en matière de postures et de manutention. Les efforts physiques mal maîtrisés peuvent en effet entraîner des troubles musculosquelettiques (TMS) et d'autres problèmes de santé liés aux gestes répétitifs ou aux charges lourdes.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention vise à apporter aux participants des connaissances essentielles pour identifier les postures à risques lors de manipulations d'objets et de port de charges, et à adopter les bons réflexes afin de préserver leur santé. À travers ces ateliers, ils pourront bénéficier de conseils pratiques et de solutions adaptées.

Les thématiques abordées :

- Les risques liés aux mauvaises postures.
- Les conseils posturaux adaptés aux situations de travail réelles de l'entreprise étudiées en amont.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou en distanciel avec les personnes en charge de l'activité
- Mode d'intervention : présentiel pour un groupe de 12 personnes maximum.
- Durée de l'intervention : 3 heures.
- Type d'accompagnement : observation de l'activité en amont afin de préparer un atelier sur mesure.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Troubles musculosquelettiques

Sensibilisation ou atelier sur les risques liés au travail sur écran (postes fixes, télétravail, open space, ...)

Le travail prolongé sur écran peut entraîner des troubles posturaux et visuels affectant le bien-être des collaborateurs. Ces ateliers ont pour objectif de proposer des solutions pratiques pour prévenir et soulager ces problématiques, adaptées aux différents environnements de travail.

Objectifs de l'intervention :

Ces ateliers reprenant les principales recommandations ergonomiques ont pour objectif de fournir des conseils pratiques visant à prévenir et/ou soulager les problématiques posturales et visuelles liées au travail sur écran.

La sensibilisation est personnalisée en fonction des différents supports utilisés par les collaborateurs (poste fixe, ordinateur portable, télétravail, et dans diverses configurations telles que le bureau, le domicile ou l'open space).

Les principales recommandations ergonomiques pouvant être dispensées :

- Installation et utilisation des divers éléments informatiques (écran fixe, ordinateur portable et tablette, téléphone).
- Les différents réglages du siège, du bureau.
- L'environnement de travail (éclairage...).
- Les risques liés au travail à distance (télétravail, visioconférence...).
- L'open space.
- Les étirements musculaires.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 2 heures.
- Type d'accompagnement : les thématiques abordées sont modulables et ajustées en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Troubles musculosquelettiques

Sensibilisation aux risques liés à l'utilisation des cintiq et tablettes graphiques

L'utilisation des cintiq et tablettes graphiques est courante dans le secteur des industries culturelles et créatives, offrant une grande liberté et stimulant la créativité. Cependant, ces outils numériques ne sont pas sans risque pour la santé des utilisateurs, notamment en termes d'ergonomie. Dans ce contexte, il est essentiel de prendre en compte les impacts potentiels sur le bien-être des professionnels pour prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et autres douleurs liées à une utilisation prolongée et mal adaptée.

Objectifs de l'intervention :

Cette sensibilisation s'inscrit dans une démarche de prévention des risques ayant pour objectif de sensibiliser les utilisateurs de cintiq et tablettes graphiques aux différents risques liés à leur utilisation. Cette sensibilisation invite à se questionner sur l'ergonomie et l'aménagement des postes dans le secteur de l'animation.

Les thématiques abordées :

- Les troubles de la vision (notion de fatigue visuelle).
- Les troubles musculosquelettiques (éléments de définition, épidémiologie).
- Les facteurs de risques de TMS dans le secteur de l'animation.
- Recommandations et aménagements.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 1 heure.
- Type d'accompagnement : les thématiques abordées sont modulables et ajustées en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, indépendants utilisant des cintiq et/ou des tablettes graphiques.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risque chimique

Sensibilisation ou atelier sur le risque chimique

L'exposition aux risques chimiques constitue un enjeu majeur en matière de santé et de sécurité au travail. Produits toxiques, irritants ou sensibilisants peuvent avoir des effets immédiats ou à long terme sur la santé des travailleurs.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention permet de sensibiliser les salariés, les managers, les CSSCT et CSE à la prévention des risques chimiques. Selon le format choisi, sensibilisation ou atelier qui s'appuie sur un support PowerPoint standard ou personnalisé en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.

Les thématiques abordées :

- La réglementation, les définitions, les pictogrammes.
- Les documents utiles à la prévention.
- Le stockage.
- L'évaluation des risques.
- Les mesures de prévention adaptées.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 1 heure.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique réalisée à l'aide d'un support standard ou spécialement conçu pour l'entreprise à la suite d'une étude collective des risques chimiques.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

Les salariés, les managers, les CSSCT et CSE des TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risque chimique

Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité (avec le logiciel Quarks Safety)

Analyse des fiches de données de sécurité (FDS) pour accompagner l'évaluation et la prévention des risques chimiques.

Actions :

Analyser les fiches de données de sécurité (FDS) pour évaluer les risques chimiques et d'identifier des solutions adaptées.

Thèmes abordés :

- Interprétation des fiches de données de sécurité transmises par l'entreprise.
- Identification des dangers spécifiques.
- Proposition de solutions de prévention à appliquer.

Objectifs de l'intervention :

- Assurer une gestion optimale des risques chimiques et renforcer la sécurité des travailleurs.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel et/ou en distanciel après transmission des FDS.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle et/ou collective.
- Contenu de l'intervention : analyse des FDS.
- Livrables : diagnostic des risques chimiques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risque chimique

Étude de poste collective du risque chimique

L'identification des risques chimiques en milieu de travail est essentielle pour prévenir les dangers associés. Cette étude vise à accompagner l'employeur dans la mise en place de mesures de protection adaptées.

Actions :

Évaluer les risques chimiques présents sur les postes de travail et proposer des mesures de prévention adaptées.

Thèmes abordés :

- Identification des produits chimiques utilisés et stockés.
- Évaluation de l'exposition des salariés.
- Recherche de mesures de prévention adaptées.
- Aide à la mise en place d'un plan d'actions.
- Action pouvant être couplée à un atelier sur le risque chimique pour informer les travailleurs sur les dangers des produits chimiques utilisés et les bonnes pratiques à adopter.

Objectifs de l'intervention :

- Supprimer ou réduire les risques d'exposition aux produits chimiques et améliorer les conditions de sécurité pour les travailleurs.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : collectif.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail, évaluation des risques chimiques.
- Livrables : diagnostic des risques chimiques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risque routier

Sensibilisation ou atelier sur le risque routier

La prévention du risque routier est un enjeu majeur pour la sécurité des collaborateurs. Cette intervention a pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les équipes dans l'adoption de pratiques adaptées pour réduire ces risques.

Objectifs de l'intervention :

Cette sensibilisation vise à informer et sensibiliser les salariés, les managers, ainsi que les membres des CSSCT et CSE, afin de les accompagner dans l'adoption et la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Les thématiques abordées :

- Obligations et responsabilités.
- Organisation des déplacements professionnels.
- Les différents moyens de locomotion.
- Communication et conduite.
- Vigilance au volant.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 2 heures.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique réalisée à l'aide d'un support standard ou spécialement conçu pour l'entreprise à la suite d'une étude collective des risques routiers.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Risque routier

Études de poste collectives pour risque routier

L'analyse collective des risques routiers permet de mettre en place des stratégies efficaces pour protéger les équipes en déplacement.

Actions :

Analyser les risques routiers au niveau collectif.

Thèmes abordés :

- Identifier les risques liés à l'organisation des déplacements.
- Rechercher des mesures de prévention collectives adaptées.
- Accompagner la mise en place d'un plan d'actions.
- Action pouvant être couplée à un atelier sur le risque routier pour informer les travailleurs sur les dangers et les bonnes pratiques à adopter.

Objectifs de l'intervention :

Cette intervention permet d'identifier les risques routiers et de mettre en place des stratégies de prévention collectives pour sécuriser les trajets professionnels.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention collective.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et des risques routiers.
- Livrables : diagnostic des risques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Sensibilisation au maintien en emploi

La sensibilisation vise à informer à la fois l'employeur et les salariés sur les missions du pôle maintien en emploi de Thalie Santé, tout en mettant en lumière les différents outils disponibles pour favoriser le maintien en poste et dans l'emploi. Qu'il s'agisse de dispositifs tels que l'essai encadré, le rendez-vous de liaison, le temps partiel thérapeutique ou encore les aménagements matériels et organisationnels, l'objectif est d'accompagner efficacement les acteurs concernés dans la mise en œuvre de solutions adaptées et pérennes.

Objectifs de l'intervention :

Apporter des informations clés pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle et encourager le maintien en emploi ou dans l'emploi.

Les thématiques suivantes peuvent être abordées en fonction des besoins de l'entreprise :

- Les stratégies pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle.
- Présentation des outils disponibles pour le maintien en emploi ou dans l'emploi.
- Comprendre la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- L'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH).
- Accompagnement proposé par le pôle maintien en emploi pour les employeurs et les salariés sur les enjeux du maintien en emploi.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 2 heures.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique animée par l'équipe du pôle maintien en emploi.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises (avec ou sans accord handicap), ainsi que les intermittents du spectacle, pigistes et mannequins.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Participation aux cellules de maintien en emploi & missions handicap

Le pôle maintien en emploi s'engage aux côtés des entreprises pour favoriser le maintien en emploi des salariés en situation de fragilité. En intégrant vos cellules dédiées, nos experts apportent leur expertise pour analyser les situations, identifier des solutions adaptées et accompagner les employeurs dans la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'inclusion et de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Actions :

Les chargé/es de mission maintien en emploi participent aux cellules de maintien en emploi interne à l'entreprise et/ou aux missions handicap pour :

- Analyser les situations à risque de désinsertion professionnelle.
- Proposer des solutions adaptées.
- Favoriser l'inclusion des salariés dans l'entreprise.

Objectifs de l'intervention :

Accompagner les entreprises sur l'évaluation des situations à risque de désinsertion professionnelle (arrêt maladie long, arrêt maladie à répétition, absentéisme, maladie...) et apporter un éclairage à l'employeur sur les divers outils de maintien en emploi.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou distanciel, en fonction de la fréquence des sollicitations.
- Type d'accompagnement : participation aux réunions des cellules de maintien en emploi ou mission handicap, avec possibilité de recherche d'informations complémentaires si nécessaire après la réunion.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Sensibilisation sur des sujets de santé publique

La santé publique est un enjeu majeur pour la prévention du bon état de santé des collaborateurs. De par ses nombreux sujets, nos interventions ont pour objectif de sensibiliser à l'adoption d'une bonne hygiène de vie, afin de réduire le risque d'apparition de pathologies.

Objectifs de l'intervention :

Cette sensibilisation vise à informer et sensibiliser les salariés, les managers, ainsi que les membres des CSSCT et CSE, afin de les accompagner dans l'adoption et la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Thèmes abordés :

- Hygiène de vie.
- Addiction et sommeil.
- Travail et endométriose.
- Promouvoir la santé par l'activité physique, etc.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 1 heure.
- Type d'accompagnement : séquence pédagogique réalisée à l'aide d'un support standard.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Sensibilisation à la prévention des risques professionnels chez les pigistes

Cette intervention vise à sensibiliser les pigistes à ces enjeux de la prévention des risques professionnels pour qu'ils puissent adopter des comportements sécuritaires et préserver leur santé.

Objectifs de l'intervention :

L'objectif de cette sensibilisation est de fournir aux pigistes les connaissances et outils nécessaires pour prévenir les risques liés à leur activité professionnelle.

Les thématiques suivantes peuvent être abordées en fonction des besoins de l'entreprise :

- Prévention des risques liés au travail sur écran (fatigue visuelle et TMS).
- Prévention des risques psychosociaux pouvant être liés à des horaires atypiques et/ou une insécurité de l'emploi.
- La sécurité routière.
- Les risques liés aux déplacements à l'étranger.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants).
- Durée de l'intervention : 1 heure.
- Type d'accompagnement : les thématiques abordées sont modulables et ajustées en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

Les pigistes.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Étude de poste collective pour risque électrique

Il est essentiel pour l'employeur de prévenir les risques électriques pour les travailleurs exposés. Thalie Santé aide les entreprises à évaluer ces risques de manière collective afin de prévenir les accidents électriques et d'assurer la sécurité des postes de travail pour tous les collaborateurs.

Actions :

Identifier les risques électriques sur le poste de travail afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées et sécuriser les environnements de travail.

Thèmes abordés :

- Identification des risques électriques.
- Identifier les habilitations requises.
- Rechercher des mesures de prévention collectives adaptées.
- Accompagner la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Réduire les risques électriques et accompagner la sécurisation des environnements de travail.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention collective.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et identification des risques électriques.
- Livrables : diagnostic des risques électriques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Étude de poste collective du risque travail en hauteur

Le travail en hauteur doit être soumis à une évaluation des risques spécifiques afin de supprimer ou réduire le risque et de mettre en place des mesures de prévention adaptées, telles que des protections collectives ou individuelles contre les chutes.

Actions :

Analyser des situations de travail afin d'évaluer les risques spécifiques liés au travail en hauteur et accompagner l'employeur dans la mise en place d'actions de prévention.

Thèmes abordés :

- Identifier les risques liés au travail en hauteur.
- Accompagner l'utilisation des équipements.
- Rechercher des mesures de prévention adaptées.
- Accompagner la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Réduire les risques de chutes et garantir un environnement de travail.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention collective.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et des conditions d'exécution.
- Livrables : diagnostic des risques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, mannequins, indépendants.

Offre socle Incontournable > [Accompagnement collectif et thématique](#)

Autres

Étude de poste collective du risque machine

Accompagner l'évaluation des risques liés à l'utilisation de machines et aider l'employeur à assurer la sécurité des travailleurs en mettant en place des dispositifs de protection adaptés.

Actions :

Identifier et analyser les risques associés à l'utilisation des machines, en vue de définir des mesures préventives.

Thèmes abordés :

- Évaluer les risques mécaniques.
- Évaluer l'exposition des salariés.
- Accompagner la sécurisation des équipements.
- Rechercher de mesures de prévention adaptées.
- Aider à la mise en place d'un plan d'actions.

Objectifs de l'intervention :

Réduire les risques d'accidents liés aux machines et garantir un environnement de travail plus sécurisé.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel.
- Type d'accompagnement : intervention individuelle et/ou collective.
- Contenu de l'intervention : analyse de l'activité de travail et évaluation des risques associés aux machines.
- Livrables : diagnostic des risques et préconisations transmises dans un rapport.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, indépendants.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier risques psychosociaux (RPS)

Les risques psychosociaux font référence à un savoir. L'atelier détaillera ses éléments afin de donner une résonance aux difficultés rencontrées. Il donnera une lecture des risques, la manière dont ils s'expriment dans le cadre d'emploi, les moyens à mettre en œuvre afin de s'en préserver et les ressources à solliciter.

Actions :

Définition des RPS, les facteurs de risques et les phases de risques. Décryptage de l'éventail des RPS tels qu'ils existent en 2025, avec les spécificités en lien avec le cadre d'emploi.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier stress

Le stress est un facteur de risque professionnel mais aussi personnel. Il trouve son origine dans les violences, diverses attitudes qui outrepassent la question de la fonction et qui touchent l'individualité. Comment s'exprime-t-il et quel risque pour soi et pour autrui ?

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier santé mentale

La santé mentale est un équilibre entre soi et l'autre. Un équilibre qui est le résultat de plusieurs facteurs personnels et professionnels, l'un devant nourrir l'autre et non se nourrir sur l'autre.

L'atelier posera la définition de la santé mentale telle qu'elle est définie par l'OMS et son évolution, ainsi que ce à quoi elle renvoie en 2025.

Comment se mettre en protection vis-à-vis des exigences professionnelles pouvant parfois émerger de cadres peu construits ?

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

L'atelier proposera des actions afin de remédier aux difficultés, ainsi que des ressources, internes et externes.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier bientraitance : le management bienveillant

Outiller les managers afin de prévenir les RPS : lister les risques psychosociaux tels qu'ils existent en 2025 et fournir les outils nécessaires afin de faire face aux situations.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Repérer et agir : atelier construit à partir d'exemples de situations.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier déconnexion numérique

L'atelier évoquera la difficulté possible de gestion des outils numériques et de leur envahissement dans la sphère personnelle.

Bons usages et mauvais usages, de la pratique à l'alibi.

Passer de l'isolement au collectif.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Reposer le référentiel tel qu'il existe depuis 2016.

Modalités pratiques :

- Format de 1h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride. Possibilité de prévoir 1h30 afin de répondre à toutes les questions.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier vie personnelle / vie professionnelle

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Le travail en open space

Donner un référentiel des individualités dans un espace collectif. Comment évoluer individuellement tout en préservant et participant au collectif ?

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Donner un référentiel vis-à-vis des possibles et interdits, des postures attendues.

Modalités pratiques :

- Format de 1h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier burn-out ou le syndrome d'épuisement professionnel

Le syndrome d'épuisement professionnel ou communément nommé « burn-out ». Evoquer le syndrome d'épuisement professionnel conduit à décrypter le phénomène et à détailler ses origines multifactorielles. Le connaître permet de parvenir à s'en préserver en étant réceptif aux différents niveaux d'alerte.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Prévenir avant la chute, percevoir les signaux faibles et signaux forts.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention**Risques psychosociaux (RPS)**

Atelier Be safe ! Décryptage de la violence

La violence se pose dans une graduation, elle parle des cultures d'entreprises.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole, l'atelier est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Donner un référentiel et les modalités réactionnelles à adopter, ainsi que les ressources internes et externes à solliciter.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention**Risques psychosociaux (RPS)**

Atelier harcèlement

La violence est multiforme, pouvant s'exprimer différemment. Revenir sur la question des harcèlements permet d'approcher l'évolution de leurs définitions. Harceler, parfois une seule fois suffit.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Modalités pratiques :

- Format de 1h ou 1h30 en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier violences et harcèlement sexistes et sexuels au travail (VHSST)

Objectifs de l'intervention :

Il est nécessaire de lier les VHSST aux risques psychosociaux car la violence est inscrite dans une gradation, ce qui peut parfois questionner la culture d'entreprise et le champ des possibles et des interdits. Si une violence minimale est tolérée, cela laisse la place à une possible violence plus forte.

Thèmes abordés :

- Les risques psychosociaux (RPS).
- Concept de la violence.
- Harcèlements : moral, discriminatoire.
- Agissement sexiste et outrage sexuel.
- Harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. L'objectif est de donner un référentiel sur la base duquel échanger.

Objectifs de l'intervention :

Donner des outils références afin d'agir et de réagir face à des situations de VHSST.

Modalités pratiques :

- Format de 2h ou 3h, en visioconférence ou en présentiel.
- Maximum de 15 personnes par groupe.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public : modules différenciés pour les salariés CDI, les intermittents du spectacle et les pigistes.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier addictions

L'origine des pratiques addictives peut être recherchée aussi bien dans la sphère privée que professionnelle. Si avoir un emploi a globalement un effet protecteur vis-à-vis des pratiques addictives, certaines conditions de travail et pratiques professionnelles peuvent en favoriser l'apparition.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole, l'atelier est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Poser les risques en lien avec l'addiction et recontextualiser la consommation comme possible tentative de régulation du stress.

Donner un référentiel et les modalités réactionnelles à adopter, ainsi que les ressources interne et externes à solliciter.

Modalités pratiques :

- Format de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Atelier choc post-traumatique

Approche clinique et légale du choc post traumatique. Toute violence subie ne conduit pas, et heureusement, à un traumatisme. Savoir décrypter la symptomatologie permet d'activer les moyens de réparation avant que le traumatisme n'advienne.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole, l'atelier est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Donner un référentiel à la suite de la confrontation à une situation violente.

Modalités pratiques :

- Format de 1h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Accompagnement à l'expression des besoins en cas d'audit risques psychosociaux (RPS)

Apport du référentiel des facteurs de risques et analyse des problématiques structurelles, contextuelles, etc.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole. Il est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Aide à la réalisation d'un cahier des charges.

Modalités pratiques :

- Format initial de 2h, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride. L'accompagnement peut conduire à de nouveaux ateliers fixés en fonction d'une feuille de route qui sera définie lors de la première séance.
- Maximum de 15 personnes par groupe en présentiel, sans limite en visioconférence.
- Moyen de projection à prévoir si sur site.

Public concerné :

Tout public.

Offre complémentaire Culture Prévention

Risques psychosociaux (RPS)

Accompagnement aux démarches d'enquête risques psychosociaux (RPS)

Le protocole d'enquête, stratégie vis-à-vis de la problématique.

Action :

Il s'agit d'un atelier et non d'un groupe de parole, l'atelier est interactif.

Objectifs de l'intervention :

Accompagner et outiller les professionnels afin de mettre en œuvre une enquête venant garantir les positions des uns et des autres et générer le moins d'anxiété possible.

Modalités pratiques :

Format à définir dans un rendez-vous initial, en visioconférence ou en présentiel, ou en hybride.

Public concerné :

CSE, service RH.

Offre complémentaire Culture Prévention

Social / Pôle maintien en emploi

Accompagnement à la mise en place des missions handicap

Cette offre vise à accompagner les entreprises dans la création et le déploiement d'une mission handicap adaptée à leur organisation.

Actions :

- Diagnostic initial des besoins et enjeux de l'entreprise en termes de politique handicap.
- Définition d'une stratégie handicap avec des objectifs et actions ciblés.
- Mise en place d'outils et de bonnes pratiques pour l'inclusion et le maintien en emploi.
- Sensibilisation et formation des équipes de la mission handicap en entreprise.

Objectifs de l'intervention :

Aider les entreprises à structurer et formaliser leur politique handicap en fonction de leurs besoins spécifiques. L'accompagnement vise à favoriser l'inclusion et le maintien en emploi des salariés en situation de fragilité, tout en renforçant l'engagement de l'employeur en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. Il s'agit également d'optimiser les dispositifs déjà en place pour en maximiser l'impact.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou distanciel en fonction de la situation et du besoin.
- Type d'accompagnement : participation aux réunions de la mission handicap, avec la possibilité d'apporter des compléments d'information et des réponses par e-mail si nécessaire.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises.



Offre complémentaire Culture Prévention

Social / Pôle maintien en emploi

Accompagnement du référent handicap

Accompagner le référent handicap dans son rôle au sein de l'entreprise.

Actions :

- Informer le référent handicap sur les divers outils du maintien en et dans l'emploi.
- Informer et sensibiliser le référent handicap sur les enjeux du handicap en entreprise (réglementation...).
- Établir des liens entre le référent handicap et les divers partenaires extérieurs impliqués dans le maintien en emploi, tels que l'AGEFIPH, Cap Emploi et le médecin du travail, afin de favoriser une collaboration efficace.

Objectifs de l'intervention :

Fournir au référent handicap des outils adaptés pour le maintien en emploi et la réglementation, afin de promouvoir l'inclusion et le maintien en poste des salariés en situation de fragilité.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou distanciel en fonction de la situation et du besoin.
- Type d'accompagnement : participation aux réunions de la mission handicap, avec la possibilité d'apporter des compléments d'information et des réponses par e-mail si nécessaire.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises.

Offre complémentaire Culture Prévention

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Rédaction, relecture ou mise à jour du DUERP

La rédaction ou la relecture du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est une étape essentielle pour garantir la conformité de l'entreprise aux obligations légales. Cette intervention vise à accompagner les entreprises dans l'élaboration ou la mise à jour de ce document afin de prévenir les risques professionnels.

Objectifs de l'intervention :

Assurer la conformité de l'entreprise avec la réglementation en matière de sécurité et santé au travail, tout en apportant une analyse approfondie des risques professionnels.

Les thématiques abordées :

- Rédaction complète ou mise à jour du DUERP.
- Identification des risques professionnels.
- Évaluation des risques.
- Propositions de mesures préventives.
- Relecture avec l'adhérent.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou distanciel.
- Durée de l'intervention : variable en fonction de la taille et des besoins de l'entreprise.
- Type d'accompagnement : rédaction, relecture et mise à jour du DUERP avec un suivi personnalisé pour garantir sa qualité et conformité.
- Livrables : DUERP rédigé ou mis à jour.

Public concerné :

Responsables RH, responsables sécurité, tout acteur impliqué dans la gestion de la sécurité et de la prévention des risques professionnels des entreprises des industries culturelles et créatives.

Offre complémentaire Culture Prévention

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Atelier méthodologique mise en place d'un plan d'actions

Cet atelier méthodologique est conçu pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'un plan d'actions efficace à la suite de l'évaluation des risques professionnels, afin d'améliorer continuellement la sécurité et la santé des travailleurs.

Objectifs de l'intervention :

Fournir un cadre structuré pour la mise en place d'un plan d'actions basé sur l'évaluation des risques et garantir une meilleure gestion de la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

Les thématiques abordées :

- Identification des priorités d'actions à la suite de l'évaluation des risques.
- Élaboration de mesures concrètes et réalisables.

Modalités pratiques :

- Mode d'intervention : en présentiel ou distanciel.
- Durée de l'intervention : variable en fonction de la taille et des besoins de l'entreprise.
- Type d'accompagnement : atelier interactif adapté aux besoins spécifiques de l'entreprise.
- Livrables : plan d'actions structuré avec calendrier, ressources et objectifs à atteindre.

Public concerné :

Responsables RH, responsables sécurité, tout acteur impliqué dans la gestion de la sécurité et de la prévention des risques professionnels des entreprises des industries culturelles et créatives.

Offre complémentaire Culture Prévention

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Sensibilisation ou atelier : sédentarité

La sensibilisation à la sédentarité vise à informer les salariés sur les risques associés à une activité professionnelle principalement sédentaire et à promouvoir des pratiques pour prévenir ses effets négatifs sur la santé.

Objectifs de l'intervention :

Informer et sensibiliser les travailleurs aux risques de la sédentarité et proposer des solutions pratiques pour améliorer leur bien-être au travail.

Les thématiques abordées :

- Définition.
- Risques liés à la sédentarité.
- Préconisations.
- Etirements.

Modalités pratiques :

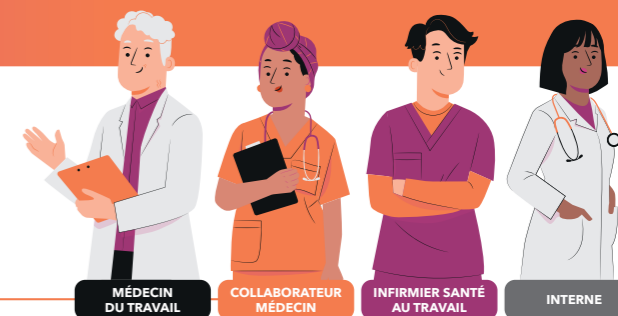
- Mode d'intervention : en présentiel (pour un groupe de 12 personnes maximum) ou distanciel (nombre illimité de participants)
- Durée de l'intervention : 2 heures.
- Type d'accompagnement : les thématiques abordées sont modulables et ajustées en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise.
- Livrables : support de sensibilisation.

Public concerné :

TPE, PME, grandes entreprises, permanents, intermittents, pigistes, mannequins, indépendants.

Periodicité des visites

Tout au long d'un parcours professionnel, une visite à la demande du médecin du travail, du salarié ou de l'employeur peut être réalisée par un professionnel de santé. (médecin du travail, collaborateur médecin, interne)



MÉDECIN DU TRAVAIL

COLLABORATEUR MÉDECIN

INFIRMIER SANTÉ AU TRAVAIL

INTERNE

Suivi individuel SIMPLE POUR LES SALARIÉS NON SOUMIS À DES SITUATIONS À RISQUES

EMBAUCHE

- Visite d'information et de prévention initiale - dans les 3 mois après la prise de poste / 2 mois pour les apprentis majeurs.
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)

TOUS LES 5 ANS

- Visite d'information et de prévention périodique.
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)

45 ANS DU SALARIÉ

- Visite de mi-carrière à la demande du salarié, employeur ou médecin du travail (pendant l'année civile des 45 ans du salarié).
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, collaborateur médecin, interne)

Suivi individuel ADAPTÉ POUR LES SALARIÉS SOUMIS À CERTAINES SITUATIONS À RISQUES

EMBAUCHE

- Visite d'information et de prévention initiale avant la prise de poste pour les salariés exposés aux agents biologiques du groupe 2, salariés de moins de 18 ans, salariés travaillant de nuit.
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)
- Et pour les salariés exposés à des champs électromagnétiques.
 - > Par un médecin du travail, collaborateur médecin

TOUS LES 3 ANS

- Dans les 3 mois après la prise de poste : Visite d'information et de prévention initiale pour les salariés RQTH, en invalidité, et les femmes enceintes, venant d'accoucher, ou allaitantes.
 - > Par un médecin du travail, collaborateur médecin

TOUS LES 5 ANS

- Visite d'information et de prévention périodique pour les salariés travaillant de nuit, RQTH et en invalidité.
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)

45 ANS DU SALARIÉ

- Visite de mi-carrière à la demande du salarié, employeur ou médecin du travail (pendant l'année civile des 45 ans du salarié).
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, collaborateur médecin, interne)

Suivi individuel RENFORCÉ POUR LES SALARIÉS SOUMIS À CERTAINES SITUATIONS À RISQUES

EMBAUCHE

- Examen médical d'aptitude pour les salariés de moins de 18 ans affectés à des travaux dangereux, salariés exposés à certains risques (amiante, plomb, habilitation électrique, conduite d'engins, risques particuliers identifiés par l'employeur), rayons ionisants de catégorie A, etc.*
 - > Par un médecin du travail, collaborateur médecin

TOUS LES ANS

- Renouvellement de l'aptitude pour les salariés de moins de 18 ans affectés à des travaux dangereux, ionisants de catégorie A.
 - > Par un médecin du travail, collaborateur médecin

TOUS LES 2 ANS

- Visite intermédiaire pour les salariés exposés à l'amiante, plomb, habilitation électrique, conduite d'engins, risques particuliers identifiés par l'employeur, etc.*
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)

TOUS LES 4 ANS

- Renouvellement de l'examen médical d'aptitude pour les salariés exposés à l'amiante, plomb, habilitation électrique, conduite d'engins, risques particuliers identifiés par l'employeur, etc.*
 - > Par un médecin du travail, collaborateur médecin

45 ANS DU SALARIÉ

- Visite de mi-carrière à la demande du salarié, employeur ou médecin du travail (pendant l'année civile des 45 ans du salarié).
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, collaborateur médecin, interne)

FIN DE L'EXPOSITION À RISQUES OU DÉPART À LA RETRAITE

- Visite médicale post exposition ou post professionnelle pour les salariés de moins de 18 ans affectés à des travaux dangereux, salariés exposés à certains risques (amiante, plomb, habilitation électrique, conduite d'engins, risques particuliers identifiés par l'employeur), rayons ionisants de catégorie A.
 - > Par un médecin du travail, collaborateur médecin

* Liste exhaustive des risques à retrouver sur notre site internet.

Suivi individuel ARRÊT DE TRAVAIL ou ABSENCE ARRÊT D'AU MOINS 30 JOURS

- **Visite de pré-reprise** : pendant tout arrêt de travail de + de 30 jours, le salarié peut bénéficier d'une visite de pré-reprise à la demande du salarié, médecin traitant, Assurance Maladie, médecin du travail.
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)
- **Rendez-vous de liaison** : pendant tout arrêt de + de 30 jours, le salarié peut bénéficier d'un rendez-vous de liaison avec l'employeur. Il ne s'agit pas d'une visite médicale. Ce rendez-vous est à l'initiative de l'employeur ou du salarié qui peut y associer le service de prévention et de santé au travail. Il a pour but d'informer le salarié sur les différentes dispositions : visite de pré-reprise, mesures d'aménagement du poste et/ou du temps de travail, actions de prévention de la désinsertion professionnelle.
- **Visite de reprise** : dans les 8 jours suivants la reprise, le salarié doit bénéficier d'une visite de reprise, à la demande de l'employeur, après une absence pour les motifs suivants :
 - Accident ou maladie d'origine non professionnelle ayant entraîné un arrêt de travail de + de 60 jours
 - Accident de travail ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins 30 jours
 - Une maladie professionnelle dès un jour d'arrêt
 - Un congé maternité.
 - > Par un professionnel de santé (médecin du travail, infirmier santé au travail, collaborateur médecin, interne)

Pour plus d'informations sur les différents types de visites en santé au travail, consultez notre site internet :

<https://thalie-sante.org/nos-engagements/la-sante-des-salaries/les-differents-types-de-visites-en-sante-au-travail>





Thalie Santē

LA CULTURE DE LA PRÉVENTION

www.thalie-sante.org



Thalie Santé - Paris Centre

7 rue Bergère 75009 PARIS
01 49 27 60 01

Thalie Santé - Gare de Lyon

50 avenue Daumesnil - Bâtiment B - 1er étage
75012 PARIS
01 49 27 60 00

Thalie Santé - Paris Sud

10 rue Brancion 75015 PARIS
01 49 27 60 04

Thalie Santé - Saint-Lazare

7 rue de Bucarest 75008 PARIS
01 49 27 60 01

Thalie Santé - Boulogne

Bâtiment Europe Avenue - 62 bis avenue André Morizet
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
01 49 27 60 03